



Du 1^{er} au 8 décembre 2022, pourquoi voter FORCE OUVRIÈRE :

FO, le syndicat majoritaire au Conseil Départemental depuis 2001, défend les agents **toutes catégories** (A, B, C), **toutes filières** et **tous métiers** confondus (Routes, Culture, Social, Collèges, Administratifs, Techniques, Animation, Assistants Familiaux...).

FO est engagée dans les diverses instances locales (CAP, CT, CHSCT, Conseil de Discipline, Commission de Réforme) et nationales (CSFP, COR, CESE...) **pour défendre les intérêts des agents et préserver le Service Public.**

Grâce à l'assistance juridique de de notre cabinet d'avocats spécialisés en droit public, **FO intervient au niveau individuel pour garantir vos droits.**
FO est ainsi à même de mieux défendre les agents de la collectivité.

Concernant les avancements de carrière, FO continuera à proposer des candidatures pour des promotions. Nous intervenons depuis 2011, à la différence d'autres syndicats ! **C'est dans notre ADN de défendre les agents.**

Les promesses non tenues du télétravail :

Deux ans de travaux avec la DRHLS avaient abouti à la possibilité de 3 jours de télétravail par semaine mais ils ont été effacés d'un coup de gomme par le Directeur Général. **Nous ne lâcherons rien et remettrons le dossier sur la table.**

Stop à la dégradation des conditions de travail et du service public !
FO demande l'embauche de personnel dans les services en tension et l'ouverture de négociations sur :

- **la pénibilité** et les métiers à risque
- **la souffrance au travail**, tout ne peut pas être systématiquement classé en mal-être
- **Le régime indemnitaire**, la participation sociale complémentaire

Cher(e)s collègues,

*Tous les agents du Département de la Moselle sont appelés à élire leurs représentants du personnel au **Comité Social Territorial (CST)**, aux **Commissions Administratives Paritaires (CAP)** et à la **Commission Consultative Paritaire (CCP)**.*

*Vos représentants du personnel seront élus à la proportionnelle : **20 élus en CST, 12 en CAP A, 10 en CAP B, 16 en CAP C et 10 en CCP.***

FORCE OUVRIÈRE, syndicat majoritaire, présente une liste dans toutes les instances : CST, CAP A, CAP B, CAP C et CCP.

Nos candidats sont issus de toutes les directions et représentent plus de 40 métiers de toutes les filières, qu'elles soient culturelles, sociales, administratives ou techniques.

Les scrutins se dérouleront du 1^{er} décembre au 8 décembre 2022 et se feront par vote électronique.

En cas de difficultés n'hésitez pas à nous contacter :

☎ 06 12 99 50 72 ou ☎ 03 87 37 58 49

***Du 1^{er} au 8 décembre,
votez FORCE OUVRIÈRE !***

***Syndicat Force Ouvrière
Hôtel du Département - 1 rue du Pont Moreau
CS 11096 - 57036 METZ cedex 1
Tél. 03 87 37 58 49 - fo@cg57.fr***

www.focg57.fr

